



Avec le soutien de :



***Journée de lancement du réseau RAPPEL.***  
**Le 25 septembre 2007 à la Fiap.**  
**Compte rendu.**

La réunion de lancement du réseau a eu lieu le 25/09/2007, elle était organisée par Caroline Canale du CLER et animée par Franck Dimitropoulos de BCE.

Une soixantaine de personnes étaient présentes (salle pleine), la journée fut dense mais trop courte.

Il paraît difficile de résumer une réunion de ce type, la richesse des interventions et des échanges ne peut être restitué en quelques lignes, ce compte-rendu se contentera donc d'essayer de transmettre les idées fortes. Pour plus de détails, certaines interventions et présentations seront mises en ligne sur le site Internet du RAPPEL.

La journée a débuté par une série d'interventions des initiateurs et animateurs du réseau :

**Didier Cherel, ADEME :**

Didier Cherel a rappelé l'implication de l'ADEME, principal financeur du réseau, dans la prise en compte de la précarité énergétique, notant l'amélioration de la prise de conscience de cette question dans les institutions et collectivités mais toujours avec un morcellement important des initiatives.

Il a rappelé les diverses initiatives de l'ADEME en faveur de la lutte contre la précarité énergétique :

- Programmes de formations des travailleurs sociaux.
- Partenariat avec les collectivités locales.
- Guide méthodologique de fonds d'aide aux travaux.
- Appui aux actions locales.
- Conseil et orientation sur des grands programmes (projet de ville, OPAH, PST, ...)
- Programmes de recherche et d'expérimentation.
  - Participation à l'appel d'offre PUCA.
  - Étude pour la création d'un observatoire.
  - Expérimentation des micro-crédits.
  - Appui à l'auto réhabilitation accompagnée.

De nombreuses informations et documents sur la page dédiée du site de l'ADEME :  
<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=20197>

### **Véronique Stella, Fondation Abbé Pierre :**

La Fondation Abbé Pierre, co-financeur du réseau, entend représenter le côté social du réseau. Véronique précise la réalité du dépassement de la notion d'économie d'énergie ou de maîtrise de l'énergie pour de nombreux foyers par la notion de précarité énergétique car le logement devient une source d'appauvrissement et de maladies.

Elle regrette qu'en France, il n'y ait pas de définition de la précarité énergétique et cite l'implication de la FAP sur le programme européen EPEE qui tente cette définition.

En ce moment la FAP intervient sur deux niveaux, la lutte contre les taudis et comment augmenter le « reste à vivre » par la maîtrise de la demande d'énergie. Elle précise que pourtant qu'un bon logement ne suffit pas toujours à tout résoudre, le prix de l'énergie ou d'autres points sont handicapants.

Véronique insiste sur le fait qu'il faut arrêter d'entretenir les idées reçues, par exemple que les gens consomment car ils passent l'hiver les fenêtres ouvertes, c'est faux, ils se calfeutrent souvent trop.

En conclusion elle précise que le RAPPEL est important pour rapprocher les trois métiers concernés, l'énergie, le logement et le social.

### **Eric Lagandré, ANAH**

L'ANAH travaille sur le logement, quand on parle de précarité énergétique, on parle surtout de travail sur la personne, pour le logement nous savons faire, pour la personne, c'est moins sûr.

Nous sommes actuellement dans un contexte intéressant, avec le Grenelle de l'environnement, les lignes de forces bougent, il y a des espoirs de voir de réelles avancées.

Nous travaillons sur la précarité en instruisant 50 000 dossiers par an pour des propriétaires occupants avec des revenus très modestes. Les fonds disponibles sont très vite dépensés.

Pour le locatif c'est plus difficile, on sait très bien remettre sur le marché des logements anciens rénovés, par contre travailler avec des ménages locataire qui ont des difficultés dans le logement est complexe.

Dans le contexte actuel, la précarité énergétique émerge dans les débats du Grenelle, par contre il faut mieux définir la notion et les seuils de revenu des intéressés. Il ne faut pas confondre non plus la précarité énergétique et le problème des épaves thermiques.

Le réseau doit permettre de nous aider à mieux coopérer avec d'autres partenaires.

Pour avancer sur la question de la précarité énergétique l'appel à propositions du PUCA doit faire émerger des projets innovants, avec par exemple deux grands axes de développement :

- La question des financements avec l'implication d'autres acteurs comme les collectivités locales, l'humanitaire ou les acteurs économiques.

- Le besoin de tisser de nouveaux réseaux avec ces divers acteurs, imaginer de nouvelles façons de travailler, cela se passe sur le terrain l'appel est là pour soutenir ces démarches.

### **Jean Marc Marichez, Fédération Habitat & Développement / HD 62 :**

Nous sommes des opérateurs de terrain, notre métier est de répondre à des besoins et des projets, ils ne sont pas toujours bien exprimés.

Nous essayons de répondre parfois dans un cadre collectif, à partir d'un travail de groupe sous forme d'animation d'atelier. En laissant travailler le groupe et ensuite en répondant aux questions qui en sortent.

On travaille sur les dossiers ANAH en cherchant à apporter des réponses par exemple en glissant dans un programme PST un volet énergie et en donnant des conseils aux familles et leurs accompagnants.

Nous coopérons avec l'ADEME sur son programme de formation pour les travailleurs sociaux soit sur la formation longue d'une semaine, soit sur la nouvelle offre de deux jours qui vient de se mettre en place.

Exemple de retour de ces expériences :

Partie technique compliquée mais permet de mieux comprendre le logement.

Cela nous rend armés pour répondre et argumenter.

Détecter les origines d'une consommation élevée.

Il est nécessaire de former les responsables et les cadres.

Besoin de relance et de réseau.

### **Didier Lenoir, CLER :**

Le CLER est un réseau ancré dans la réalité des territoires, ses acteurs sont confrontés à la précarité énergétique, ils constatent que l'on ne peut parler d'énergies renouvelables et du futur sans s'intéresser à ceux qui ne peuvent utiliser l'énergie de façon décente.

De ce constat, une première étape fut d'initier le manifeste « Habitat, précarité sociale et énergie » signé par de nombreux organismes. Ce travail utile a permis une prise de contact et la mobilisation de partenaires sur cette prise de conscience et le besoin d'actions.

Ces actions doivent répondre au morcellement des initiatives et fédérer les acteurs pour dégager une politique et des axes de travail.

Il faut d'abord définir, quantifier et repérer ces problèmes de précarité énergétiques dont nous ne connaissons pas les chiffres, le programme EPEE doit apporter des réponses à ces questions.

Avec ces éléments et le réseau RAPPEL nous avons maintenant les outils et commençons à les mettre en œuvre dans le cadre du Grenelle avec en proposition majeure un grand programme de réhabilitation du logement.

Nous sommes au début d'une nouvelle phase et c'est à nous de faire bouger les choses dans le bon sens.

La précarité énergétique doit être une priorité de ce programme et être décliné dans tous les territoires.

Il faut maintenant faire confiance au réseau RAPPEL et à ses acteurs pour appliquer ces principes.

Après ces introductions et une pause, Caroline Canale et Sandrine Buresi ont présenté le programme Européen EPEE.

### **Caroline Canale, CLER :**

Le projet sur 3 ans est financé par l'Europe, la Fondation Abbé Pierre et l'ARENE Ile de France et concerne 5 pays : Angleterre, Belgique, Italie, Espagne et France.

Destiné à faire mieux prendre en compte le phénomène de la précarité énergétique dans les politiques publiques par le biais de 7 groupes de travail.

Le groupe 2 est destiné à l'analyse des causes et conséquences, trouver les indicateurs pertinents et faire l'évaluation du phénomène, que nous allons présenter.

Après la présentation rapide des autres groupes de travail Caroline présente l'analyse des causes et conséquences en regrettant le manque de données disponibles et coordonnées entre les pays concernés.

Les causes : trois facteurs inter réagissent, faible revenu des ménages, coût de l'énergie et mauvaise qualité des logements.

Un débat se fait sur la qualité du logement, y compris des logements récents pour lesquels les réglementations thermiques n'ont pas toujours été respecté, voir mal fait. Le contrôle réglementaire est jugé insuffisant. Le mode de prise en compte des charges de chauffage dans

les charges générales ou facturées à part est soulevé. Le Diagnostic de performance énergétique est cité pour faire un recensement du problème.

Les conséquences : santé physique, le froid a un impact sur la santé et provoque une surmortalité, augmentation de la précarité par la création d'endettement et les effets sur le changement climatique du manque d'efficacité des bâtiments.

Dans la salle, une remarque fait observer le manque de lien en France entre les données et les institutions les détenant qui permettrait de mieux appréhender le phénomène.

### **Sandrine Buresi, Gefosat :**

Sandrine présente les premiers résultats de l'évaluation en précisant la difficulté de croiser des données de pays différents et de trouver des outils communs.

Il a fallu essayer de trouver des variables exploitables dans les données disponibles, celles-ci s'avèrent insuffisantes et parfois douteuses, il faudrait avoir d'autres sources et de gros moyens pour les exploiter, de plus les questions des enquêtes ne sont pas particulièrement orientées sur nos questionnements.

Sandrine présente ensuite les graphiques en citant « à la louche » 1 500 000 ménages en difficulté pour chauffer leur logement.

Ce sont les locataires qui ont le plus de difficultés, ce qui n'exclut pas les propriétaires occupants du problème.

Une intervention précise que la politique tendant à rendre tous les français propriétaires a des coûts et des conséquences pour les familles modestes.

Une autre précise qu'il est souvent plus facile d'agir vers les propriétaires occupants et qu'il faut trouver des pistes pour le locatif qui est un enjeu important.

Le temps manque pour finir l'intervention, le diaporama complet sera bientôt sur le site :

L'après-midi commence par la présentation du réseau par Franck Dimitropoulos de BCE :

### **Franck Dimitropoulos, BCE :**

La nécessité de créer ce réseau est apparue lors d'un colloque à l'ADEME organisé par Didier Chérel à Sophia-Antipolis en 1999. Elle s'est précisée en 2003 et une convention a été signée début 2007 entre l'ADEME, le CLER et BCE qui animent le réseau, la Fondation Abbé Pierre participe également au financement de l'opération par une convention séparée.

Pour conventionner il a fallu définir des actions, elles courent sur deux ans après la phase de lancement qui se termine aujourd'hui, d'autres idées pourront émerger du réseau, il faudra alors les monter et voir comment les financer.

Les actions prévues sont :

- Une newsletter trimestrielle destinée à faire circuler l'info entre membres du réseau.

- Un bulletin d'information papier à l'intention des professionnels concernés par la précarité énergétique.

- Une rencontre, appelée « journée d'étude nationale » en automne prochain, vu la densité de cette première réunion, il faudra peut-être prévoir plus long.

- La mise en place et l'animation d'un site Internet.

- La mise en place d'une liste de discussion par mel.

Les modalités de ces diverses actions seront présentées avec la présentation de la synthèse des questionnaires en fin d'après-midi.

Suit une série d'interventions de présentation d'actions menées par des membres du réseau.

### **Isolde Devalière, CSTB :**

Le laboratoire de recherche du CSTB travaille sur la précarité énergétique depuis plusieurs années, sujet transversal.

Didier Chérel de L'ADEME nous a demandé de réaliser une étude pour la création d'un observatoire de suivi des fonds de solidarité-énergie et de la précarité énergétique dans l'habitat.

Le contexte actuel est plutôt favorable, l'ouverture des marchés de l'énergie soulève des interrogations, la question de lutte contre l'effet de serre et des nouvelles mesures réglementaires, tarif de première nécessité et décentralisation.

Il y a un manque de lisibilité des montants et de l'utilisation des fonds solidarité énergie, on manque aussi de données sur le phénomène.

L'idée est de créer un observatoire qui permettrait de recueillir, de comparer et de diffuser les données de ces fonds et de ce qui touche à la question.

Pour l'instant rien n'est complètement défini, quelles données ? auprès de qui ? avec quels partenaires ? tout est à créer.

Un débat se tient sur les freins possibles à la création de cet observatoire, avant la décentralisation, peu d'études ont été réalisées et de plus n'ont pas été publiés. La situation actuelle avec les compétences aux départements complique encore les choses.

Emmanuel Goy d'AMORCE signale un travail en cours porté par sa structure représentant des collectivités locales.

Il s'agit de réaliser une enquête auprès des départements pour savoir comment est géré le problème de la précarité énergétique et d'organiser un colloque national sur le thème.

### **Marie-Maud Gérard du GERES à Aubagne**

Marie-Maud présente une action en coopération avec les compagnons bâtisseurs sur la maîtrise de l'énergie et de l'eau.

L'objectif est d'introduire la question de la maîtrise de l'énergie dans le cadre de chantiers d'auto-réhabilitation.

Mise au point d'un diag simplifié et formation d'un animateur, nous avons réalisé 100 diagnostics, réflexion et test sur un fonds d'aide à l'achat d'équipement.

Des résultats satisfaisants pour chacun, en revanche le constat de la fragilité des acteurs de terrain, de la difficulté de faire des évaluations et la difficulté d'intégrer nos actions dans des opérations d'auto réhabilitations déjà lourdes.

### **Dimitri Guignon Habitat et Développement de l'Eure**

Dimitri présente une action de formation de travailleurs sociaux dont l'objet est la lutte contre les situations de précarité énergétique. Sur 2007, 8 sessions de 2 jours sont programmées pour deux départements.

Le programme est classique et ressemble aux sessions de l'ADEME, nous y distribuons quelques documents, guides et plaquettes. Nous mettons aussi une exposition à disposition et une mallette d'outil de démonstration pour les travailleurs sociaux.

Nous espérons faire évoluer le module pour trouver l'équilibre entre les deux métiers : assistante sociale et conseillère en économie sociale et familiale. Nous désirons aussi mettre au point un outil de sensibilisation, peut-être sous forme de mallette, à l'usage des travailleurs sociaux.

### **Simon Poullaute de l'IDEMU :**

Nous faisons également de la formation et par suite nous nous sommes intéressés aux publics des travailleurs sociaux et particulièrement ceux qui sont en situation d'alphabétisation.

Nous travaillons avec les PIMMS (Point Information Médiation Multi Services) pour des ateliers de sensibilisation.

Cela concerne surtout des populations d'origine étrangère qui sont exclues par leur méconnaissance de la langue française des opérations et d'informations officielles. Nous avons surtout affaire à des femmes au foyer, il faut adapter l'animation, travailler sur les mots utilisés, ne pas mettre en avant des technologies coûteuses ou stigmatiser des modes de vie.

On présente des mesures qui ne coûtent pas cher, pas plus de 55 euros au total.

Nous avons fait 10 séances avec une présentation power point et un court-métrage pour s'adapter aux différentes cultures.

Nous donnons quelques documents plus une lampe basse consommation et un thermomètre.

En bilan, les retours sont très positifs sur cette expérimentation, mais on a besoin d'un suivi quantitatif et qualitatif.

Un débat se fait sur le problème de la mobilisation des personnes, et les difficultés de travailler avec les centres sociaux plus ou moins motivés. Il est remarqué qu'il faut au sein des équipes accueillantes une personne relais motivée.

Une autre remarque est faite sur la nécessité de travailler sur l'électricité spécifique et les appareils dont il faut matérialiser le coût.

En réponse, il est dit qu'il faut aider les familles à s'équiper en bons matériels car ils en ont peu les moyens.

Il faut aussi trouver l'équilibre dans les actions sur les problèmes liés au bâti et autres consommations.

### **Guénaelle Carton, Prioriterre :**

Guénaelle nous parle du forum social départemental mis en place pour travailler sur les publics en difficulté.

Ce groupe de travail mis en place dans le cadre d'un programme Européen regroupe les acteurs de la précarité, du logement et de l'énergie. Il est focalisé sur deux axes, la rénovation du bâti et la sensibilisation.

Nous avons d'abord travaillé avec des sociologues pour construire une vision commune.

On a mis en place des outils de sensibilisation : thermo cartes, rééditions de guides et pour pallier leur manque de pérennité un calendrier à afficher avec des conseils et des espaces pour noter ses consommations. Nous avons fait aussi un « cache facture » qui permet de lire les informations les plus importantes sur une facture EDF.

En projet un concours d'économie d'énergie et un fonds d'aide aux travaux, notamment pour des petits travaux d'entretien et de réparations.

En conclusion le groupe de travail départemental permet de faire émerger plein d'idées, mais il est difficile d'y faire participer les propriétaires bailleurs.

Une remarque est faite sur le manque d'informations pratiques pour les locataires de logement, il manque généralement un « mode d'emploi » du logement et de ses équipements alors que le moindre gadget au supermarché est accompagné d'un véritable livre.

### **Cécile Franchet Union Sociale pour l'Habitat :**

Cécile nous présente une opération IGLOO (Insertion Globale par le LOgement et l'emploI, réseau d'acteur) destinée à procurer des logements pour des personnes ne pouvant se loger dans le logement social classique.

La présentation se fait par la projection d'un petit film témoignage d'un chantier d'auto construction réalisé avec et pour une personne en difficulté.

Le chantier, une maison ossature bois, s'est fait avec une entreprise d'insertion et une association d'insertion.

Cécile parle ensuite des 200 logements réalisés et l'amélioration de la situation des personnes concernées.

Un débat se fait l'intégration des problématiques énergies dans ce type d'opération par la nécessité de la maîtrise des charges par des choix énergétiques adaptés et l'accompagnement des personnes.

Site Internet IGLOO : <http://www.union-habitat.org/igloo>

Nous revenons ensuite à la vie du réseau en commençant par la présentation du site Internet.

### **Christophe Mongrédien, CLER :**

Adresse du site : <http://www.precarite-energie.org/>

Le site contient une partie publique et une partie privée, « espace membre ». Toutes suggestions d'évolution et de contenu sont bien venues.

Christophe présente également la liste de discussion et les règles d'usage de ce genre d'outil.

Des précisions sont données sur l'évolution possible de la liste en plusieurs listes thématiques si elle devient trop intense.

Pour terminer la journée Franck Dimitropoulos présente les résultats de la diffusion du questionnaire en notant le succès de l'opération (120 retours) et la bonne couverture du territoire (60 départements). Ceci donnant une bonne légitimité au RAPPEL.

Il reste encore du travail pour toucher certains réseaux encore peu présents et les collectivités locales.

En ce qui concerne la lettre d'information il faut aussi repérer les personnes cibles dans les institutions pour que la diffusion soit efficace (coordonnées postales à envoyer à [b-c-e@orange.fr](mailto:b-c-e@orange.fr))

Tout le monde est d'accord avec la newsletter et il est demandé qu'elle soit courte et renvoie aux articles par des liens.

Pour plus de précisions, le rapport de synthèse des questionnaires est sur le site Internet (espace membre).

Pour les demandes d'outils, il s'agit beaucoup de besoins d'outil de communication, il en existe déjà pas mal, le mieux serait que chacun les envoie, ou au moins un descriptif pour être mis en ligne sur le site, en précisant les limites (droits) de leur utilisation.

Une remarque est faite sur le besoin d'argumentaire pour changer les mentalités et faire avancer les choses sur le terrain.

Il est annoncé que dans le cadre de la convention avec la Fondation Abbé Pierre une formation est prévue pour transmettre des arguments de sensibilisation aux acteurs locaux.

Une remarque générale est faite sur la précarité énergétique, de sa mise en perspective dans un contexte plus général de précarité dans le logement, que le travail sera long et peu massif et que les pouvoirs publics doivent y prendre leur part.

Deux dernières remarques sont posées dans la salle : la possibilité d'utiliser le nom du réseau dans la communication de ses membres et le besoin d'avoir un annuaire des membres sur le site.

Pour conclure Franck rappelle que le financement du réseau est prévu pour les deux prochaines années et qu'il faudra envisager d'ici un an comment le pérenniser.

Fin de la journée.